



FICHE DU POSTE

RÉFÉRENT ÉDUCATIF POLE ENFANTS CONFIES

DIRECTION / SERVICE :	Direction Territoriale des Solidarités Humaines du Haut-Doubs
SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :	Responsable du pôle enfant confié du Haut-Doubs
LOCALISATION DU POSTE :	Direction territoriale du Haut-Doubs – SEF pôle Enfants Confiés - Pontarlier
NUMERO DE POSTE : 157	

CONDITIONS STATUTAIRES

CATEGORIE			FILIERE :	Administrative	México-sociale	X
A	B	C		Technique	Sociale	X
X			Autre			
CADRES D'EMPLOIS :		assistant socio-éducatif, éducateur de jeunes enfants, infirmier en soins généraux, infirmier territorial, puériculteur				
GRADES :		Tous les grades de ces cadres d'emplois				
RIFSEEP		A 11				

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme souhaité et/ou requis :	Diplôme d'état d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, d'infirmier, de puériculteur.
Formations / habilitations obligatoires ou à prévoir :	
Expérience souhaitée :	dans le champ de l'action sociale et en protection de l'enfance

FINALITES DE L'ENTITE

↳ participer aux missions de l'aide sociale à l'enfance en matière de prévention, protection de l'enfance et d'aide à la famille dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007 et celle du 13 mars 2016 réformant la protection de l'enfance, du projet c@p25 et en réponse aux orientations du schéma départemental d'organisation médico sociale (SDOMS) enfance famille

⇒ accueillir et accompagner les enfants confiés au service de l'aide sociale à l'enfance et leur famille

⇒ être le référent de l'accueil des enfants auprès des parents et des partenaires

⇒ être l'interlocuteur privilégié de l'enfant et de sa famille pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet pour l'enfant

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

⇒ ACCUEIL ET SUIVI DES ENFANTS :

⇒ mobiliser l'accueil des enfants y compris en urgence

⇒ préparer en équipe pluridisciplinaire le projet pour l'enfant, accompagner les enfants et les familles dans le respect du cadre juridique et du droit des usagers

⇒ mettre en œuvre le projet pour l'enfant

⇒ accueillir et accompagner les enfants nés sous le secret

⇒ être garant, au nom de l'institution, du vécu de l'enfant malgré ses « déplacements » et ses changements d'orientation

⇒ ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS ET DES FAMILLES :

⇒ évaluer la situation des enfants en lien avec la situation des détenteurs de l'autorité parentale

⇒ accompagner les parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales

⇒ les soutenir et les encourager dans la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins de leur enfant en favorisant leur participation aux temps de travail qui concernent leur enfant

⇒ mobiliser toutes les formes d'accueil, de jour, séquentiel ou à temps complet

⇒ mettre en œuvre des actions éducatives nécessaires à l'accompagnement au retour de l'enfant dans sa famille quand cela est possible

⇒ développer des actions éducatives d'intérêt collectif en direction des enfants et des familles en soutien à la parentalité

⇒ assurer la cohérence et la continuité des prises en charge

⇒ TRAVAIL AVEC LES ASSISTANTS FAMILIAUX :

⇒ participer au recrutement des familles d'accueil, à leur formation

⇒ accompagner celles-ci dans leur tâche éducative

⇒ animer les groupes de parole

⇒ organiser des bilans réguliers concernant l'évolution globale de l'enfant accueilli

MISSIONS SECONDAIRES DU POSTE

- ↳ contribuer à la formation initiale des stagiaires
- ↳ contribuer à la réflexion institutionnelle et interinstitutionnelle en participant aux groupes de travail concernant la mise en œuvre des missions de l'aide sociale à l'enfance
- ↳ rendre compte de son activité au responsable du pôle enfant confié

ACTIVITES SPECIFIQUES DE L'AGENT

COMPETENCES

SAVOIRS	<ul style="list-style-type: none"> ↳ posséder une bonne connaissance de la loi du 5 mars 2007 et celle de 2016 réformant la protection de l'enfance ↳ connaître la législation et la réglementation en matière d'action sociale
SAVOIR – FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ↳ capacité à l'écoute professionnelle et à la technique d'entretien ↳ capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ↳ capacités relationnelles ↳ posséder une bonne maîtrise de la communication écrite et orale (capacités rédactionnelles) ↳ disposer d'une expérience dans le domaine socio-éducatif ↳ faire preuve d'initiative, d'innovation et faire évoluer sa pratique et ses connaissances ↳ s'approprier et respecter les procédures et les protocoles de travail ↳ disposer d'aptitudes à animer des groupes de parole ou groupes d'usagers ↳ être organisé et respecter les échéances
SAVOIR - ETRE	<ul style="list-style-type: none"> ↳ avoir des aptitudes à la relation d'aide et à la communication ↳ avoir des capacités d'adaptation et être force de proposition ↳ développer un esprit positif et de service public ↳ respecter le secret partagé et le secret professionnel ↳ faire preuve de discrétion et observer le devoir de réserve

INTERLOCUTEURS

INTERNES	EXTERNES :
↳ le directeur territorial	↳ les autorités judiciaires, les tribunaux d'instance et de grande instance, greffier, juge des enfants
↳ le chef de service enfance-famille	↳ les établissements d'accueil d'enfants
↳ les responsables de pôles (enfants confiés et milieu ouvert)	↳ les services de la protection judiciaire de la jeunesse
↳ les équipes des pôles enfant confié, y compris les assistants familiaux	↳ les services de l'éducation nationale
↳ les pôles ASLI	↳ les établissements scolaires et spécialisés
↳ la direction enfance-famille et ses services	↳ les structures de soins et acteurs de la santé
↳ le centre départemental de l'enfance et de la famille	↳ le conseil de famille

CONDITIONS D'EXERCICE

Spécificités horaires	↳ souplesse dans l'adaptation des horaires de travail afin de répondre aux urgences
Déplacements	↳ permis B et conduite d'un véhicule
Particularités liées au poste	↳ déplacements occasionnels sur tout le territoire national